

**AVIS PUBLIC
ANNONÇANT L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS
DE LA CONSULTATION SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 431- 46**

À toutes les personnes intéressées par le premier projet de Règlement numéro 431-46, avis est, par les présentes, donné comme suit :

- 1) Lors de la séance ordinaire tenue le 18 mars 2024, le conseil municipal a adopté le premier projet de Règlement numéro 431-46 modifiant le Règlement de zonage numéro 431 afin de modifier les normes encadrant un logement supplémentaire dans une habitation unifamiliale et les normes encadrant les aires de stationnement des habitations bifamiliales.
- 2) Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour le projet de Règlement numéro 431- 46, le lundi 15 avril 2024 à 19h, à la salle du conseil municipal du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, située au 85, rue d'Oxford, à Otterburn Park.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre du conseil municipal expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

- 3) L'objet dudit premier projet de Règlement numéro 431-46 est d'amender le Règlement de zonage afin :
 - Permettre un logement supplémentaire dans une habitation unifamiliale sur l'entièreté du territoire, sans avoir un lien de parenté avec l'occupant dudit logement ;
 - Modifier la localisation des aires de stationnement pour les habitations bifamiliales ;
- 4) Le projet de Règlement de zonage numéro 431-46 n'est pas susceptible d'approbation référendaire.
- 5) Le projet de Règlement concerné par le présent avis est déposé au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, situé au 601, Chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, soit le lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30, le mercredi de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

DONNÉ A OTTERBURN PARK, LE 08 AVRIL 2024

Christine Ménard, Assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée assistante-greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 8 avril 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Christine Ménard, directrice générale
Assistante-greffière